

Conseillers en exercice :	77	L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze avril, à dix-neuf
Présents :	52	heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance
Absents excusés :	11	ordinaire à la salle des Conférences du Rozier Coren à
Pouvoirs :	14	Saint-Flour, après convocation légale en date du 1er avril
Votants :	66	2025, sous la Présidence de Madame Céline CHARRIAUD.

Présents :

M. Pascal CHAUVEL, M. Didier AMARGER, MME Annie ANDRIEUX, MME Béatrice ANTONY, M. Frédéric ASTRUC, MME Nicole BATIFOL, MME Sophie BENEZIT, M. Jean-Paul BERTHET, MME Marina BESSE, M. Richard BONAL, M. Jean-Luc BOUCHARINC, M. Jean-Marc BOUDOU, M. Alberto COSTANTINI, MME Céline CHARRIAUD, M. Pierre CHASSANG, M. Benjamin SALSON, M. Gilbert CHEVALIER, M. Guy CLAVILIER, M. Bernard COUDY, M. Gérard COURET, M. Philippe DE LAROCHE, M. Frédéric DELCROS, M. Philippe DELORT, M. Marc MAGENTIES, M. Philippe ECHALIER, M. Christian GENDRE, M. Gilbert GLANDIERES, M. Jérôme GRAS, MME Olivia GUEROULT, MME Martine GUIBERT, M. Jean-Pierre JOUVE, M. Bernard MAURY, M. Jean-Marie MEZANGE, M. Guy MICHAUD, M. Daniel MIRAL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, M. Gérard MOULIADE, M. Louis NAVECH, MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, M. René PELISSIER, M. Jean-Luc PERRIN, MME Marie PETITIMBERT, M. Loïc POUDEROUX, M. Pascal POUDEVIGNE, M. Marc POUGET, MME Catherine FOSSE BALDRAN, MME Bernadette RESCHE, M. Jean-Paul RESCHE, M. Sébastien CUSSAC, M. Pierre SEGUIS, M. Christophe VIDAL, M. David VITAL.

Absents excusés :

MME Pierrette BEAUREGARD, M. Hervé VIGIER, M. Claude BONNEFOI, MME Yolande CHASSANG, M. Éric GOMESSE, MME Nadine JANVIER, M. Jonathan LAROUSSINIE, MME Nathalie LESTEVEN, MME Sylvie PORTAL, M. Olivier REVERSAT, MME Patricia ROCHÈS.

Pouvoirs :

M. Gilles BIGOT donne pouvoir à M. Philippe DE LAROCHE
M. Robert BOUDON donne pouvoir à MME Catherine FOSSE BALDRAN
M. Éric BOULDOIRES donne pouvoir à M. Philippe DELORT
MME Bonnie DELEPINE donne pouvoir à M. Jean-Luc PERRIN
MME Ghislaine DELRIEU donne pouvoir à M. Jean-Jacques MONLOUBOU
M. Vital GENDRE donne pouvoir à M. Pierre CHASSANG
M. Axel JOURQUIN donne pouvoir à MME Sophie BENEZIT
MME Annick MALLET donne pouvoir à MME Marie PETITIMBERT
MME Marine NEGRE donne pouvoir à MME Emmanuelle NIOCEL JULHES
M. Jean-Claude PRIVAT donne pouvoir à M. Jean-Pierre JOUVE
MME Jeanine RICHARD donne pouvoir à M. Bernard MAURY
M. Robert ROUSSEL donne pouvoir à M. Gérard MOULIADE
M. Serge TALAMANDIER donne pouvoir à M. Jean-Paul RESCHE
MME Maryline VICARD donne pouvoir à M. Jérôme GRAS

Monsieur Loïc POUDEROUX a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

La Présidente certifie qu'un extrait de la présente délibération sera publié sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté le **16 AVR. 2025**, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du Cantal, le **16 AVR. 2025**

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2025 - BUDGET ANNEXE PÔLE SPORTIF DU COLOMBIER

RAPPORTEUR : Monsieur Marc POUQUET

La section de fonctionnement retrace le fonctionnement du service du centre aqualudique.

En dépenses de fonctionnement, les charges à caractère général s'élèvent à 508 900 €. Elles sont en baisse par rapport à 2024 où de grosses réparations techniques ont été effectuées.

Les charges de personnel, à hauteur de 540 000 € intègrent l'impact de la hausse de la cotisation CNRACL à hauteur de 7 000 € et prévoient des remplacements sur arrêts maladie.

S'ajoutent à ces dépenses, la dotation aux amortissements pour un montant de 25 000 €, les indemnités de renégociation de la dette pour 9 264 € et un virement à la section d'investissement de 37 736 €. Les charges financières s'élèvent à 26 484,23 €.

En recettes de fonctionnement, le produit des entrées est estimé à 295 000 €, sur le réalisé 2024, auquel s'ajoutent les reversements sur salaires entre budgets liés aux mutualisations de service.

Une participation prévisionnelle du budget général, d'un montant de 800 000 € est nécessaire pour équilibrer ce budget annexe.

Un remboursement de TVA sur les dépenses d'entretien est attendu pour un montant de 12 000 €. S'ajoute l'amortissement des subventions pour 2 000 €.

En investissement, vont se poursuivre les travaux de réfection de la toiture à la suite des orages de 2022 (réparation des dégâts intérieurs). Des achats de matériel sont prévus pour 55 000 €.

Les travaux d'amélioration de la performance énergétique du bâtiment se poursuivent avec cette année des travaux de relamping du bâtiment et de remplacement de la centrale de traitement d'air.

2 450 000 € de crédits sont ouverts pour la construction du Padel/Tennis couvert conformément à l'autorisation de programme votée en 2024. Ce projet sera soumis à l'approbation du Conseil communautaire après la réponse de financement de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Enfin, des crédits liés à l'installation de panneaux photovoltaïques sont inscrits pour 20 808 €, à hauteur du contrat de maîtrise d'œuvre en cours.

Les recettes d'investissement sont complétées par un produit de FCTVA attendu pour 538 000 € et un emprunt de 1 500 420,02 €, nécessaire pour équilibre de la section.

Vu le budget primitif 2025 équilibré en dépenses et en recettes aux sommes suivantes :

- Section de fonctionnement : 1 147 676,98 € (1 207 844,00 € en 2024)
- Section d'investissement : 3 481 737,59 € (1 586 051,65 € en 2024)

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

✚ **ADOpte le Budget Primitif 2025 POLE SPORTIF DU COLOMBIER, tel qu'il figure en annexe de la délibération.**

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20250414-DELIB2025-098a-BF
Date de télétransmission : 16/04/2025
Date de réception préfecture : 16/04/2025

POUR : 66 VOIX

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre,

La Présidente,

Céline CHARRIAUD



Le secrétaire de séance,

Loïc POUDEIROUX

A handwritten signature in black ink, consisting of a large loop and a long horizontal stroke.

➤ Budget annexe Pôle sportif du Colombier

❖ Dépenses de fonctionnement

Chapitre	Libellé	CA 2023	BP 2024	CA 2024	BP 2025
011	Charges à caractère général	518 600,00 €	598 200,00 €	559 897,92 €	508 900,00 €
012	Charges de personnel	503 160,09 €	530 000,00 €	525 023,91 €	540 000,00 €
65	Charges gestion courante	2,08 €	56,43 €	0,33 €	10,00 €
66	Charges financières	23 502,31 €	22 939,22 €	22 750,52 €	26 484,23 €
67	Charges exceptionnelles	0,00 €	500,00 €	416,20 €	282,75 €
042	Dotation amortissements	18 865,76 €	25 000,00 €	22 079,53 €	25 000,00 €
042	Renégociation dette	9 263,53 €	9 264,00 €	9 263,53 €	9 264,00 €
023	Virement à section investissement	0,00 €	21 884,35 €	0,00 €	37 736,00 €
675	Opérations de cessions	140 479,00 €			
	TOTAL DEPENSES	1 213 872,77 €	1 207 844,00 €	1 139 431,94 €	1 147 676,98 €

Charges générales :

Fonctionnement habituel du service.
En baisse par rapport à 2024 en raison du poste entretien/réparation bâtiment en baisse (pas de grosses réparations prévues).

Charges de personnel :

Prévision pour remplacements sur arrêts maladie et impact de la hausse de la cotisation CNRACL de 7 000 €.

❖ Recettes de fonctionnement

Chapitre	Libellé	CA 2023	BP 2024	CA 2024	BP 2025
002	Résultat reporté	1 761,07 €	19 573,50 €	19 573,50 €	576,98 €
013	Remboursement arrêt maladie	7 609,38 €	0,00 €	118,88 €	0,00 €
70	Produits des services	298 685,89 €	314 470,50 €	332 843,84 €	331 500,00 €
74	Subvention budget général	800 000,00 €	800 000,00 €	747 000,00 €	800 000,00 €
74	Participation Département	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	1 600,00 €
75	Produits gestion courante	1,27 €		2,47 €	
77	Produits exceptionnels	140 479,00 €		603,98 €	
78	Reprise sur provision		60 000,00 €	55 000,00 €	
744	FCTVA (sur dépenses d'entretien)	4 267,64 €	9 800,00 €	872,60 €	12 000,00 €
042	Amortissement subventions	1 993,67 €	2 000,00 €	1 993,65 €	2 000,00 €
	TOTAL RECETTES	1 254 797,92 €	1 207 844,00 €	1 160 008,92 €	1 147 676,98 €
	EQUILIBRE		1 207 844,00 €		1 147 676,98 €

Produits des services :

Les recettes d'entrées sont estimées sur le réalisé 2024.

Ce poste contient également les reversements sur salaire entre budgets pour les mutualisations de service, ainsi que les recettes liées aux distributeurs automatiques.

La subvention prévisionnelle du budget général est maintenue à 800 000 € pour équilibrer le budget.

❖ Dépenses d'investissement

Chapitre	Libellé	CA + RAR 2023	BP 2024	CA 2024	RAR 2024	BP 2025 Nouveaux crédits
001	Résultat reporté	241 117,29 €	157 547,25 €	157 547,25 €		370 054,67 €
16	Emprunts	73 262,65 €	76 000,00 €	75 929,40 €		90 000,00 €
21/23	Equipement CA	86 047,63 €	435 843,21 €	303 199,17 €	51 964,52 €	175 000,00 €
21/23	Réaménagement	296 719,83 €	84 418,39 €	84 006,75 €		0,00 €
21/23	Performance énergétique	24 720,00 €	126 980,00 €	8 082,00 €	80 590,40 €	241 320,00 €
20	Tennis couverts/Padel		653 262,80 €	158 896,39 €		2 450 000,00 €
23	Photovoltaïque		50 000,00 €	2 592,00 €		20 808,00 €
040	Amortissements	1 993,67 €	2 000,00 €	1 993,65 €		2 000,00 €
	TOTAL DEPENSES	723 861,07 €	1 586 051,65 €	792 246,61 €	132 554,92 €	3 349 182,67 €

Poursuite des travaux de réfection de la toiture (dégâts intérieurs).

Achat de matériel (autolaveuse, tondeuse, véhicule, structure gonflable, mise en sécurité de matériel de musculation).

Travaux de performance énergétique : Travaux de relamping et remplacement de la centrale de traitement d'air.

Padel/ Tennis couverts : Inscription des crédits prévus dans l'autorisation de programme votée en 2024. En attente de la réponse du financement régional.

Photovoltaïque : Contrat de maîtrise d'œuvre en cours.

Capacité d'emprunt restant dû au 01/01/2025 :

Centre d'investissement : 1 550 578,41 € (5 emprunts – termes en 2031, 2033, 2039)

❖ Recettes d'investissement

Chapitre	Libellé	CA + RAR 2023	BP 2024	CA 2024	RAR 2024	BP 2025
021	Virement section fct	0,00 €	21 884,35 €	0,00 €		37 736,00 €
040	Amortissements	18 865,76 €	25 000,00 €	22 079,53 €		25 000,00 €
042	Renégociation dette	9 263,53 €	9 264,00 €	9 263,53 €		9 264,00 €
041	Intégration études		4 632,13 €	612,00 €		
1068	Excédent fct capitalisé	46 464,14 €	21 351,65 €	21 351,65 €		20 000,00 €
	Assurance sur sinistre	140 479,00 €	150 875,11 €	0,00 €	135 000,00 €	15 000,00 €
13	Subventions	471 345,56 €	655 816,87 €	341 502,38 €	106 317,57 €	950 000,00 €
10222	FCTVA	79 782,16 €	200 000,00 €	27 382,85 €		538 000,00 €
16	Emprunt	21 500,00 €	497 227,54 €	0,00 €	145 000,00 €	1 500 420,02 €
	TOTAL RECETTES	787 700,15 €	1 586 051,65 €	422 191,94 €	386 317,57 €	3 095 420,02 €
	EQUILIBRE		1 586 051,65 €		3 481 737,59 €	

Subventions concernant l'opération de tennis couverts/padel.

Emprunt prévisionnel pour équilibrer la section d'investissement.

ARRETE - SIGNATURES

Présenté par la Présidente,

Nombre de membres en exercice : 77

Nombre de membres présents : 52

VOTE : Pour : 66

Contre : 0

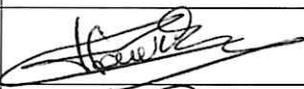
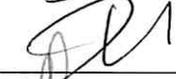
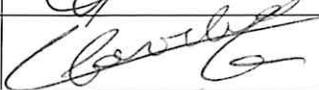
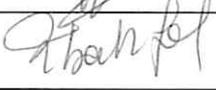
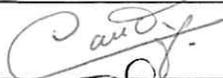
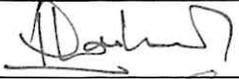
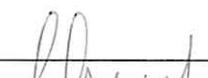
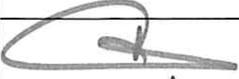
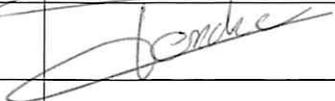
Abstention : 0

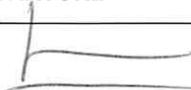
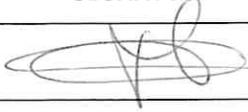
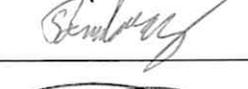
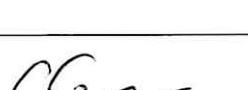
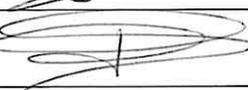
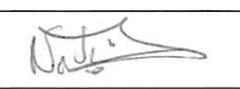
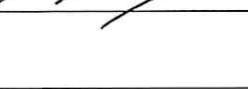
Ne prend pas part au vote : 0

Délibéré par le Conseil communautaire, réuni en session ordinaire,
À Saint-Flour, le 14 avril 2025

Date de convocation : 1^{er} avril 2025

Les Membres du Conseil Communautaire

CONSEILLERS	SIGNATURE	CONSEILLERS	SIGNATURE
AMARGER Agnès ou CHAUVEL Pascal		CHASSANG Pierre ou FARGES André	
AMARGER Didier ou BERTHON Stéphanie		CHASSANG Yolande ou DECONQUAND Jean-François	
ANDRIEUX Annie ou BARRIOL Jacky		CHASTANG Marcel ou SALSON Benjamin	
ANTONY Béatrice		CHEVALIER Gilbert ou JOURDES Frédéric	
ASTRUC Frédéric ou VERNET Jérôme		CLAVILIER Guy ou BODEAU Jacques	
BATIFOL Nicole		COUDY Bernard ou RIGAL Christophe	
BEAUREGARD Pierrette ou FABRE Hervé		COURET Gérard ou ROBERT-MISSONNIER Isabelle	
BENEZIT Sophie ou MODENEL Alain		DE LAROCHE Philippe ou CONDUTIER Jean-Luc	
BERTHET Jean-Paul		DELCROS Frédéric	
BESSE Marina ou BEC Jean-Pierre		DELEPINE Bonnie	
BIGOT Gilles ou BAGUET Hervé		DELORT Philippe	
BONAL Richard ou AJALBERT Andrée		DELPY Gérard ou MAGENTIES Marc	
BONNEFOI Claude ou ROCHE Alain		DELRIEU Ghislaine ou CUSSAC Thierry	
BOUCHARINC Jean-Luc		ECHALIER Philippe ou DOUET Virginie	
BOUDON Robert ou VAISSADE Sylvie		GENDRE Christian ou ASTRUC Olivier	
BOUDOU Jean-Marc ou BATIFOULIER Amandine		GENDRE Vital ou VERRIERE Louis	
BOULDOIRES Éric		GLANDIERES Gilbert	
BRUN Joël ou COSTANTINI Alberto		GOMESSE Eric ou MAURANNE Nelly	

CONSEILLERS	SIGNATURE	CONSEILLERS	SIGNATURE
GRAS Jérôme		PETITIMBERT Marie	
GUEROULT Olivia ou BADUEL Michel		PORTAL Sylvie ou TERRISSE Jérôme	
GUIBERT Martine		POUDEROUX Loïc ou BONNET Anne-Sophie	
JANVIER Nadine ou GINHAC Daniel		POUDEVIGNE Pascal ou DELPRAT Arnaud	
JOURQUIN Axel ou BRIQUEZ Agnès		POUGNET Marc	
JOUVE Jean-Pierre		PRIVAT Jean-Claude	
LAROUSSINIE Jonathan		REMISE Bernard ou FOSSE BALDRAN Catherine	
LESTEVEN Nathalie		RESCHE Bernadette ou ROBERT Thierry	
MALLET Annick		RESCHE Jean-Paul ou CUSSAC Jean-Michel	
MAURY Bernard		REVERSAT Olivier ou MUNERY Céline	
MEZANGE Jean-Marie ou CHASSANG Jean-Pierre		RICHARD Jeanine	
MICHAUD Guy ou CHASSANG Stéphane		ROCHÈS Patricia ou SAINT-JOANIS Sandy	
MIRAL Daniel ou GUY Michel		ROUFFIAC Michel ou CUSSAC Sébastien	
MONLOUBOU Jean-Jacques		ROUSSEL Robert	
MOULIADE Gérard		SEGUIS Pierre ou GRIFFOUL Monique	
NAVECH Louis ou POJOLAT Aurélien		TALAMANDIER Serge ou SABATIER Jean-Luc	
NEGRE Marine		VICARD Maryline	
NIOCEL JULHES Emmanuelle		VIDAL Christophe ou AURIERE Bernard	
PELISSIER René		VIGIER Hervé	
PERRIN Jean-Luc		VITAL David ou RODIER Daniel	

Certifié exécutoire par la Présidente de Saint-Flour Communauté,
Compte tenu de la transmission en Préfecture le
À Saint-Flour, le 14 avril 2025

; et de la publication le

La Présidente,
Céline CHARRIAUD



Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20250414-DELIB2025-098a-BF
Date de télétransmission : 16/04/2025
Date de réception préfecture : 16/04/2025